



# Bulldog Club du Canada (BCC)

## Liste de Référence et Code d'Éthique de l'Éleveur

**BULLDOG CLUB  
DU CANADA**

Le présent code d'éthique est rédigé avec à l'esprit le meilleur intérêt du bulldog. L'éleveur\* consciencieux doit s'efforcer de dépasser les simples exigences et attentes de base, et appliquer des standards qui servent d'exemples aux autres. Le but est de produire des bulldogs de qualité et de s'approcher au mieux du Standard de la race, à la faveur d'un tempérament agréable et d'une constitution vigoureuse, sans problèmes de santé. Dans ce but, je m'engage par la présente comme suit:

(\*Le masculin comprend le féminin chaque fois que cela s'applique.)

Veillez remplir le formulaire ci-dessous complètement, inscrivant N/A aux articles qui ne s'appliquent pas à vous. Les applications incomplètes ne seront pas prises en compte pour le référencement de l'éleveur

Nom: \_\_\_\_\_ Téléphone: ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Prov.: \_\_\_\_\_ CP: \_\_\_\_\_

Adresse courriel: \_\_\_\_\_ Site Web: \_\_\_\_\_

Nom de l'élevage: \_\_\_\_\_ Date de fondation: \_\_\_\_\_

# de membre du CCC: \_\_\_\_\_ Autres clubs: \_\_\_\_\_

### **Pratiques générales: (Les requérant doivent lire et initialiser chacun des points)**

- 1) Le requérant doit avoir au moins un (1) an d'expérience dans l'élevage du bulldog. \_\_\_\_\_
- 2) Le requérant doit être membre en règle du BCC et du Club Canin Canadien (CKC) depuis au moins un (1) an. \_\_\_\_\_
- 3) Appliquer aux bulldogs les standards les plus élevés en matière de santé, d'hygiène et de soins, ce qui inclut sans s'y limiter : une diète appropriée, un milieu de vie propre et un environnement assurant des chiens et des portées en santé, des soins vétérinaires appropriés et une socialisation adéquate. \_\_\_\_\_
- 4) La femelle de reproduction doit être saine, robuste, sans problèmes de santé, avec la structure osseuse et la conformation typiques, ainsi que le bon tempérament du bulldog. \_\_\_\_\_
- 5) L'éleveur responsable ne compromettra pas la santé ni la qualité de vie de la femelle en vue d'une éventuelle portée. La santé de la femelle, son âge et le nombre de portées déjà produites doivent prendre précedence sur toutes les autres considérations en rapport avec d'éventuelles portées. \_\_\_\_\_
- 6) L'éleveur responsable n'accouplera pas une femelle avant l'âge de 18 mois, sauf si un vétérinaire assure que cela puisse être dans le meilleur intérêt de la femelle. \_\_\_\_\_
- 7) Pour une femelle de 5 ans ou plus, l'éleveur devrait s'appuyer sur l'opinion d'un vétérinaire pour évaluer son état de santé et aptitude à produire une portée. \_\_\_\_\_
- 8) Un éleveur responsable ne permettra pas qu'une femelle produise trois portées consécutives, sauf sur approbation d'un vétérinaire. L'éleveur qui respecte le bien-être de ses femelles n'exagèrera pas le nombre de portées. \_\_\_\_\_
- 9) L'éleveur responsable ne laissera pas partir de son élevage un chiot avant l'âge de 8, préférablement 10 semaines. \_\_\_\_\_
- 10) L'éleveur responsable refuse de vendre à, ou de recommander à d'autres, un élevage qui ne se conforme pas aux idéaux et obligations du présent code d'éthique. \_\_\_\_\_
- 11) L'éleveur responsable ne pratique pas la vente en gros de ses portées, ni la vente de chiots individuels ou en lots, ni de chiens adultes, par consignment à des animaleries, des revendeurs en ligne, par catalogue ou d'autres méthodes de mise en marché. Les chiots et jeunes chiens ne devraient pas faire l'objet de donations, ni être cédés comme prix dans des concours ou pour des levées de fonds, quelle que soit la cause. \_\_\_\_\_
- 12) L'éleveur responsable se tient à la disposition de ses acheteurs pour tout conseil et assistance (dans les limites du raisonnable) dont ils peuvent avoir besoin. \_\_\_\_\_
- 13) L'éleveur responsable demandera à l'acheteur de l'informer dans le cas où il ne serait plus en mesure de prendre soin de son bulldog, pour que l'éleveur puisse, soit reprendre le chien, soit aider à le replacer dans une nouvelle famille. \_\_\_\_\_
- 14) L'éleveur responsable apportera son aide à tout refuge qui prend en charge un bulldog issu de son élevage. \_\_\_\_\_
- 15) Tout mâle reproducteur potentiel doit être en bonne santé, avoir la structure et la conformation typiques du Bulldog et avoir un bon tempérament. \_\_\_\_\_

- 16) L'éleveur propriétaire de mâles de reproduction est responsable de refuser le service aux femelles qui ne sont pas enregistrées au Club Canin Canadien, ainsi qu'à toute femelle considérée en piètre santé, physique et mentale, ou n'ayant pas les caractéristiques spécifiques de la race décrites dans le Standard du Bulldog. \_\_\_\_\_
- 17) L'éleveur propriétaire de mâles de reproduction est responsable d'encourager les propriétaires de femelles de ne se lancer en reproduction que s'ils ou elles ont les installations nécessaires, le temps et les ressources leur permettant de s'occuper adéquatement d'une portée et l'assurance de trouver des familles d'accueil attentionnées pour les chiots de cette portée. \_\_\_\_\_
- 16) Si un chien mâle n'a pas encore fait ses preuves en tant que reproducteur, ou s'il a eu des problèmes d'accouplement auparavant, cette information doit être fournie au propriétaire de la femelle avant que celle-ci ne soit accouplée. \_\_\_\_\_
- 17) **Tout éleveur responsable doit:**
- Fournir un pedigree d'au moins trois (3) générations, en plus des documents d'enregistrement du chien au Club Canin Canadien. \_\_\_\_\_
  - Fournir les pièces justificatives indiquant les dates et le type de soins médicaux dispensés au chiot, incluant tous les vaccins administrés selon l'âge du chiot. \_\_\_\_\_
  - Demander à l'acheteur de faire voir le chiot par un vétérinaire de leur choix dans les 5 jours de la prise de possession. Si le chiot est jugé en mauvaise santé, ou si l'acheteur n'est pas satisfait du chiot car il ne correspond pas à ce que l'éleveur avait promis, ce dernier doit reprendre le chiot et en rembourser entièrement le prix d'achat, ou le remplacer par un autre chiot (les frais de transport sont cependant à la charge de l'acheteur). \_\_\_\_\_
  - Exiger la stérilisation du chien (à un âge acceptable d'environ 18 mois) et favoriser l'enregistrement de chiens non reproducteurs, adultes ou chiots, en tant que chiens de compagnie. \_\_\_\_\_
  - Avoir des accords écrits, indiquant clairement les termes et conditions des engagements pris par les signataires, qu'il s'agisse de contrats de vente de chiots ou d'adultes, ou de contrats d'accouplement et de reproduction. \_\_\_\_\_

Pour appuyer ma demande, j'accepte de me conformer aux règlements du Bulldog Club du Canada et d'adopter son Code d'Éthique de l'Éleveur.

Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

### DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

En signant ce formulaire, le requérant autorise le BCC à se renseigner sur les qualités morales et éthiques dont il/elle fait preuve et qui en font un éleveur responsable, rencontrant les standards du Club et les lignes directrices énumérées ci-dessus. Le requérant accepte que toute l'information fournie ou recueillie soit passée en revue par les officiers et les membres du Club, ce qui est le processus habituel de vérification des demandes d'éleveurs.

### RÉFÉRENCES

Le requérant doit donner les noms de deux membres du Bulldog Club du Canada qui pourront donner des références. Ces personnes doivent avoir été membres du Club depuis au moins un an.

1. Nom: \_\_\_\_\_  
 Courriel: \_\_\_\_\_ Téléphone: (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_
2. Nom: \_\_\_\_\_  
 Courriel: \_\_\_\_\_ Téléphone: (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

### QUESTIONS DU SONDAGE POUR LA LISTE DE RÉFÉRENCE DES ÉLEVEURS

Oui	Non	Concernant votre programme de reproduction, SVP répondez à ces questions:
		Votre nom d'élevage est-il enregistré au CCC?
		En quelle année avez-vous joint le BCC?
		En quelle année avez-vous joint le CCC?
		Participez-vous aux expositions canines? Si oui: nombre de champions terminés?
		Vos chiens font-ils de l'agilité et de l'obéissance? nombre de titres obtenus?
		Avez-vous de vieux chiens à vendre?

Oui	Non	Concernant votre programme de reproduction, SVP répondez à ces questions:
		Depuis combien d'années faites-vous de la reproduction?
		Faites-vous les tests de santé requis avant d'accoupler?
		Nombre de bulldogs en votre possession? Males: _____ # stérilisés _____ Femelles: _____ # stérilisées _____
		Combien de portées avez-vous produites au cours des derniers 24 mois?
		Offrez-vous un service de d'accouplement?

Envoyez ce formulaire électroniquement à:  
 bulldogclubofcanadasecretary@outlook.com  
 Ou par la poste à: Ivy Jonassen, secrétaire-BCC  
 204 Essex Ctr, Thunder Bay ON P7A 7P2